



AIDES AUX ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

Centre national du Livre
Département des relations extérieures
Hôtel d'Avejan - 53, rue de Verneuil
75343 PARIS cedex 07
Tél. : 01 49 54 68 68

Formulaire téléchargeable sur
www.centrenationaldulivre.fr

SUBVENTION POUR LA RÉALISATION DE MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

Cette aide, attribuée sous forme de subvention, est destinée à permettre la réalisation de manifestations situées sur le territoire français, d'envergure et de qualité, centrées sur le livre et s'adressant au public le plus large. Elles doivent être clairement identifiées et limitées dans le temps et peuvent prendre des formes variées telles que salon, fête du livre, festival, toujours en présence des auteurs.

Une manifestation ne peut bénéficier que d'une aide par an sans tacite reconduction.

Les demandeurs sont invités à prendre connaissance du règlement des aides sur le site du CNL, pour vérifier qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité de l'aide à laquelle ils prétendent :

http://centrenationaldulivre.fr/fr/organisateur_de_manifestations/subventions_a_la_realisation_de_manifestations_litteraires/

DATES LIMITES DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 22 février**, pour la commission de mai
- 22 juin**, pour la commission de septembre
- 23 novembre**, pour la commission de janvier
- 23 novembre**, pour le comité *Printemps des poètes*

Une copie de l'ensemble de ce dossier doit impérativement être transmise dans le même temps au Conseiller pour le livre et la lecture de la Direction régionale des affaires culturelles dont dépend le demandeur.

Toute demande reçue hors délai, le cachet de la poste ou l'enregistrement à l'accueil du CNL faisant foi, ne pourra être examinée. Les dossiers incomplets ne pourront être présentés à la commission (Cf. *Liste des pièces*, p.5). Les résultats sont communiqués par courrier environ un mois et demi après la date de la commission.

DEMANDEUR

S'agit-il d'une première demande présentée au CNL ? oui / non

Avez-vous déjà sollicité le soutien de la DRAC de votre région ? oui / non

Région

Dénomination de la structure

Nature juridique*

*association loi 1901, collectivité territoriale, établissement public, fondation, société commerciale

Numéro de SIRET

Numéro APE

Adresse postale

Signataire

Contact

Mail

Tél (fixe)

Tél (portable)

Titre de la manifestation

Dates de la manifestation

Coût global de l'opération

Coût des activités littéraires*

*comprenant exclusivement les frais afférents aux auteurs, modérateurs, traducteurs et interprètes

Montant de la subvention sollicitée

Nombre d'auteurs invités

Nombre d'auteurs rémunérés

Montant global de la rémunération des auteurs

Nombre de librairies présentes

Liste des librairies présentes

Les libraires sont-ils réunis sous la forme d'un GIE ? oui / non

Chiffre d'affaires des libraires de l'édition précédente

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande par un système de traitement automatisé.
En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978, les services du CNL seront les seuls à pouvoir en disposer. Sur simple demande, vous pourrez accéder aux informations vous concernant et procéder en tant que de besoin aux rectifications que vous jugeriez souhaitables.

BUDGET « animations littéraires »

REMUNÉRATIONS ET TYPES D'INTERVENTION (1)	Nombre*	Droits d'auteur brut TTC	Honoraires brut	Salaires brut chargés	TOTAL
Auteurs					
Rencontre-lecture dans le cadre du dernier ouvrage paru : Tarif minimum : 150 euros net H.T					
Autres rencontres nécessitant un travail préparatoire : Tarif minimum : 227 euros net H.T					
Lecture-performance de et par l'auteur Tarif minimum : 400 euros net H.T					
Commande de texte(s)					
Commande d'illustration(s)					
Interprètes					
Modérateurs					
Conseiller littéraire					
TOTAL 1					

LOGISTIQUE (2)					
Transport - auteurs français auteurs, traducteurs, interprètes, modérateurs					
Transport - auteurs étrangers auteurs, traducteurs, interprètes, modérateurs					
Hébergement auteurs, traducteurs, interprètes, modérateurs					
Restauration auteurs, traducteurs, interprètes, modérateurs					
TOTAL 2					
TOTAL GLOBAL (1+2)					

*Nombre d'auteurs, de traducteurs, d'interprètes et de modérateurs rémunérés.

Pour tout savoir sur la rémunération des auteurs, consulter le guide Guide des auteurs de livres

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

Projet :

- formulaire de demande de subvention dûment complété, comprenant le budget dédié aux animations littéraires ;
- lettre de demande précisant les principaux objectifs du projet, signée, datée et identifiée par le responsable de la structure ;
- descriptif des animations qui font l'objet de la demande : thème, contenu, nom des intervenants, publics concernés, détail du calendrier par jour... ;
- liste des auteurs français et étrangers associés aux animations (rencontres, débats, lectures...) dont la présence est confirmée ;
- liste des librairies présentes et/ou partenaires, le chiffre d'affaires des libraires lors de l'édition précédente (à défaut des données budgétaires fournir une estimation), le type d'organisation des librairies pendant le festival (GIE, commande groupée...), et les conditions d'accueil et/ou de partenariat avec les libraires (location de l'espace, gratuité, implication dans la programmation...) ;
- liste des différents partenaires impliqués.

Bilan :

- compte rendu de la dernière édition de la manifestation, incluant des données chiffrées de fréquentation, la liste des écrivains accueillis, et trois articles de presse significatifs ;
- attestation précisant le montant et le mode de rémunération des auteurs invités lors de l'édition précédente.

Budgets :

- budget prévisionnel de la manifestation mentionnant les partenaires financiers et les subventions sollicitées (les dépenses et les recettes doivent être en équilibre) identifié, daté et signé ;
- budget réalisé de l'édition précédente de la manifestation identifié, daté et signé ;
- compte d'exploitation de l'exercice précédent (identifié et signé).

Documents administratifs :

- compte d'exploitation de l'exercice précédent (identifié et signé) ;
- statuts, liste du conseil d'administration ou du bureau pour les associations ;
- relevé d'identité bancaire.

Pour les premières demandes :

- la copie de la déclaration auprès de la préfecture ou de la publication au Journal Officiel ;
- le bilan des opérations déjà réalisées dans le domaine littéraire (thèmes, contenu, intervenants, public présent, partenaires financiers, lieux...).

Un exemplaire papier non relié doit être envoyé au CNL et une copie numérique par mail via une plateforme d'envoi de fichiers à :

marc.beaudeau@centrenationaldulivre.fr / maia.thiriet@centrenationaldulivre.fr
pauline.carayon@centrenationaldulivre.fr

OBLIGATIONS INCOMBANT AU BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE

Aucune dépense relative à la réalisation du projet présenté au CNL ne doit être engagée avant la décision du CNL attribuant officiellement l'aide.

Le bénéficiaire dispose de 12 mois à compter de la notification de l'attribution de l'aide pour réaliser le projet.

En cas d'obtention d'une aide, les bénéficiaires ont obligation de faire figurer sur tout document de présentation du projet le logo du CNL qui est téléchargeable sur le site internet http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/usage_du_logo_du_cnl/.

Toute subvention attribuée précédemment par le CNL devra avoir été justifiée avant la date d'examen d'un nouveau projet.

LE RESPONSABLE DU DOSSIER certifie sur l'honneur que les renseignements figurant dans ce formulaire et ses annexes sont exacts et complets et s'engage à fournir les justificatifs qui lui sont demandés.

Fait à _____, le _____

NOM :

QUALITÉ :

Cachet et signature obligatoires